

Coordonnateurs en soudage

La norme NF EN ISO 14731 définit 3 niveaux de coordonnateur en soudage :

L'INGÉNIEUR INTERNATIONAL EN SOUDAGE (IWE)

Il possède des connaissances complètes en technologie du soudage. Il est capable de diriger des travaux de construction soudée de haute qualité ce qui l'oblige à avoir la maîtrise de la réglementation, des méthodes de production et de l'assurance de la qualité dans le domaine du soudage.

> retrouvez le contenu détaillé de ce stage page 18.

LE TECHNOLOGUE INTERNATIONAL EN SOUDAGE (IWT)

Il a une connaissance spécifique de la technologie du soudage à un niveau au-dessous de celui de l'ingénieur diplômé. Il est capable d'exécuter des travaux de haute qualité dans l'industrie, dans les domaines de la construction, de la conception, de la production, de l'assurance de la qualité, de la recherche et du développement.

> retrouvez le contenu détaillé de ce stage page 17.

LE SPÉCIALISTE INTERNATIONAL EN SOUDAGE (IWS)

Il possède des connaissances fondamentales en soudage. Il est capable de mener un groupe de contremaîtres, de soudeurs en production et de prendre en charge des tâches en fabrication soudée. Il est dans la plupart des cas le collaborateur du technologue en soudage ou de l'ingénieur soudeur.

> retrouvez le contenu détaillé de ce stage page 16.

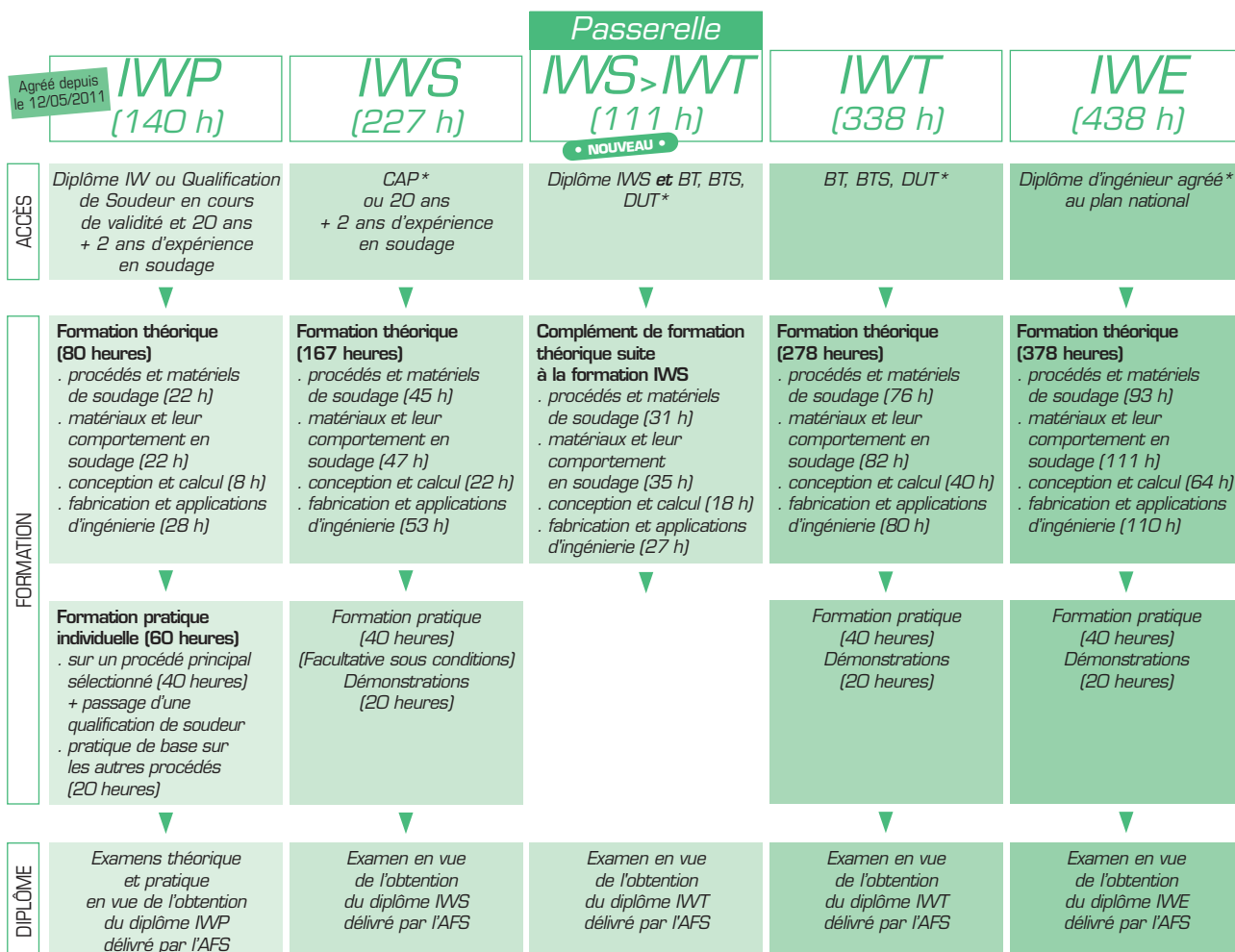
La norme NF EN 15085-2 « Exigences de qualité et certification du constructeur » applicable dans le cadre du soudage des véhicules et des composants ferroviaires, définit également 3 niveaux de coordonnateur en soudage tels que cités précédemment. Un quatrième diplôme satisfait aux exigences de la norme pour le niveau C de coordonnateur, au côté de l'IWS :

LE PRATICIEN INTERNATIONAL EN SOUDAGE (IWP)

Il possède des connaissances de base en soudage. Il est capable de conduire un groupe de soudeurs en production et de prendre en charge des tâches en fabrication soudée. Il est dans la plupart des cas le collaborateur du spécialiste ou du technologue en soudage.

> retrouvez le contenu détaillé de ce stage page 15.

Conditions d'accès en fonction de l'expérience et des diplômes (nous consulter pour précision)



* lié au secteur du travail des métaux